

Conseillers en exercice :

77 L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept novembre, à dix-neuf
Présents : 50 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés : 18 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs : 9 Saint-Flour, après convocation légale en date du 7
Votants : 59 novembre 2025, sous la Présidence de Madame Céline
CHARRIAUD.

Présents :

M. Pascal CHAUVEL, M. Didier AMARGER, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, M. Jean-Luc BOUCHARINC, MME Sylvie VAISSADE, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Gilbert GLANDIERES, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROUULT, MME Martine GUIBERT, M. Axel JOURQUIN, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Nathalie LESTEVEN, MME Annick MALLET, M. Bernard MAURY, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVENCH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Marc POUNGET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Robert ROUSSEL, M. Pierre SEGUIS, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

MME Annie ANDRIEUX, MME Pierrette BEAUREGARD, M. Hervé VIGIER, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Claude BONNEFOI, MME Yolande CHASSANG, M. Bernard COUDY, M. Vital GENDRE, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Serge TALAMANDIER.

Pouvoirs :

M. Richard BONAL donne pouvoir à MME Céline CHARRIAUD
M. Jean-Marc BOUDOU donne pouvoir à M. Daniel MIRAL
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
M. Frédéric DELCROS donne pouvoir à M. Jérôme GRAS
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Annick MALLET
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
M. Jean-Marie MEZANGE donne pouvoir à M. David VITAL
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Maryline VICARD
M. Loïc POUDEROUX donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT

Madame Maryline VICARD a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **25 NOV. 2025**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portants réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **25 NOV. 2025**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**OBJET : PADEL/TENNIS –
DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE
MODIFICATION DE L'AP/CP**

RAPPORTEUR : Monsieur Marc PUGNET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2311-3 et R.2311-9 ;

Vu l'instruction budgétaire M57 ;

Vu la délibération n°2024-124 en date du 10 avril 2024 portant création d'une autorisation de programme/crédits de paiement relative à l'opération de construction de tennis couverts et extérieurs / padel ;

Vu la délibération n°2025-112 en date du 2 juin 2025 portant actualisation de l'autorisation de programme/crédits de paiements relative à l'opération de construction de tennis couverts et extérieurs / padel ;

Considérant que des ajustements doivent intervenir sur l'exercice budgétaire 2025 par décision modificative suivante :

| DEPENSES | | | RECETTES | | |
|--|----------------|-------------|-----------|-------------|-------------|
| ARTICLE | DESIGNATION | MONTANT | ARTICLE | DESIGNATION | MONTANT |
| BUDGET ANNEXE POLE SPORTIF DU COLOMBIER | | | | | |
| Ajustements opération Tennis couverts/Padel | | | | | |
| c/2031-104 | Frais d'études | - 100 000 € | c/1641-01 | Emprunt | - 100 000 € |

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à un ajustement de l'autorisation de programme/crédits de paiement au vu de l'évolution du calendrier et du coût de l'opération comme suit :

| Autorisation de programme/Crédits de paiement Padel/Tennis couverts et courts extérieurs Budget annexe Pôle sportif du Colombier – Opération 104 Budget annexe Aménagements et restaurations d'ouvrages pour compte de tiers – Opération 458-2 | | | | | |
|--|--------------|-----------|-------------|--------------|-----------------------|
| Exercice | Réalisé | 2025 | 2026 | 2027 | TOTAL AP/CP TTC |
| Montant des crédits de dépenses par année | 167 072,14 € | 100 000 € | 3 200 000 € | 957 055,38 € | 4 424 127,52 € |
| Recettes prévisionnelles par année | | | 1 130 000 € | 747 040.35 € | 4 424 127,52 € |
| Autofinancement et FCTVA | 167 072,14 € | 100 000 € | 2 000 000 € | 280 015.03 € | |

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

ADOpte la décision modificative telle que présentée ci-dessus ;

AUTORISE Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants ;

DECIDE D'AJUSTER le montant de l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiement tels que définis ci-dessus ;

AUTORISE Madame le Président à reporter les crédits de paiement sur l'année n+1 automatiquement, toute autre modification devant donner lieu à délibération du conseil communautaire.

POUR : 52 VOIX

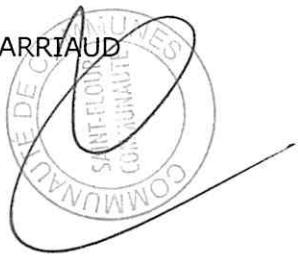
ABSTENTIONS : 6 (M. Christian GENDRE, MME Olivia GUEROUlt, M. Axel JOURQUIN, MME Bernadette RESCHE, M. Robert ROUSSEL, M. Pierre SEGUIS)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



La secrétaire de séance,

Maryline VICARD

